

BUREAU FEDERAL

Réunion du Samedi 20 Septembre 2008 à Limoges

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Melle Françoise AMIAUD, Mmes Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON,
Serge GERARD, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric
JUGNET, Philippe RESTOUT et Jean-Pierre SIUTAT

Invités : MM. Claude DUQUERROY (Président du CD de la Creuse), Gérard FAGUET
(Président de la LR du Limousin), Pierre PENAUD (Président du CD de la Haute
Vienne), François POMMIER (Président du CD de Corrèze), et Jean-Marie
POMMIER (ancien Président de la LR du Limousin).

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Raymond BAURIAUD, Fabrice CANET et
Didier DOMAT.

1. Ouverture par le Président

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et aux personnes invitées. Il remercie pour l'organisation de cette réunion et l'accueil qui a été réservé aux membres du Bureau Fédéral.

Il fait part d'un problème informatique sérieux survenu en milieu de semaine : serveurs en panne, erreur de routage, serveur de secours également en panne. Les réparations ont été effectuées le 19 septembre 2008. Cette situation est peut être due à un manque de tests préalables.

Nombre de licenciés à ce jour : 217.862. 70% des licences sont saisies directement par les clubs.

2. Les différentes organisations programmées par la FFBB.

- Assemblée Générale FIBA – Mai 2009

La FIBA a donné son accord pour l'organisation de son Assemblée Générale à Cannes les 8, 9 et 10 Mai 2009. Un accord a également été obtenu de la Mairie de Cannes et des Collectivités (Conseil Général et Conseil Régional). La FIBA organisera une visite technique le 23 Octobre 2008. Le budget est équilibré à 200.000 €.

- Championnat du Monde Masculin 2014

La FFBB demande l'accord de l'Etat. Un budget de 30M € sera nécessaire. A ce jour, la FIBA a reçu la candidature de l'Espagne, de l'Italie, de la Chine et de la France. La décision sera connue le 5 Décembre 2008.

- Championnat d'Europe Masculin 2013 et 2015
 - il faudra déposer une caution de 3 millions d'Euros.
 - les candidatures ne sont pas encore ouvertes.
- Championnats du Monde des moins de 17 ans 2010, Masculin et Féminin
 - Masculin : organisation à Toulouse et Rodez.
 - Féminin : organisation dans la région Rhône Alpes (Lyon).
- Championnat d'Europe des moins de 18 ans Masculin 2009

La ville de Metz et le Conseil Général de Moselle sont très intéressés par cette organisation. La FFBB est en attente de la décision de la FIBA.

3. Bilan FBO de l'organisation des matches de cet été.

Yann BARBITCH présente le document distribué aux membres, regroupant l'ensemble des rencontres organisées cet été, et les observations à faire sur les différents sites d'organisation.

Yvan MAININI apporte quelques observations :

- Pour les rencontres de l'Equipe de France Féminine : il faut travailler avec les organisateurs, pour remplir les salles, cela doit devenir une des priorités de FBO.
- Pour les rencontres de l'Equipe de France Masculine : bon taux de remplissage des salles de Nancy et du Mans, il en sera de même pour la salle de Limoges ce soir.

Le Président et les membres du Bureau Fédéral adressent leurs félicitations à Alain MAUMY pour cette organisation.

4. Point sur les Equipes de France

Jean-Pierre de VINCENZI rappelle que ce point avait déjà été évoqué lors de la précédente réunion du Bureau Fédéral. Il faut noter des améliorations certaines au niveau des Equipes de Jeunes.

Yvan MAININI : au regard des statistiques, il y a une nette amélioration au niveau des pourcentages d'adresse.

Jean-Pierre de VINCENZI : des résultats très appréciables au niveau de l'Equipe de France Féminine, avec une équipe jeune. En Masculins, des difficultés, mais une chance énorme d'avoir Tony PARKER, qui élève le niveau de l'Equipe.

Il évoque ensuite la situation délicate de notre formation dans les Championnats Pro A et Pro B, qui nécessite de faire une table ronde sur ce dossier de la formation du jeune joueur.

Jean-Pierre SIUTAT fait part d'une information en provenance de la FIBA : les Equipes joueront en Europe avec les règles de participation de chacun des pays.

Yvan MAININI : dans tous les changements, il faut que nous nous laissions le temps de la mise en place des modifications, il faut laisser se dérouler le programme pour en évaluer les effets.

Jean-Pierre de VINCENZI : il faut construire l'Equipe de France des années à venir avec Tony PARKER et convaincre les meilleurs d'y être. Quelle stratégie devons-nous avoir sur les échéances à venir ?

Jean-Marc JEHANNO a suivi l'Equipe de France Féminine en tant que Chef de Délégation : l'ambiance au sein de l'Equipe était excellente, avec une meneuse de jeu qui a joué son rôle de leader. Le staff, dans son ensemble, est très solidaire.

5. Nouvelles Règles : présentation et calendrier de mise en application par division.

Yvan MAININI : l'ULEB a décidé de mettre en application les nouveaux tracés pour 2010. Les clubs de l'élite doivent donc effectuer les modifications de tracés pour Septembre 2010. Le problème réside au niveau de la ligne des 3 points, qui passerait à 6m75. Il faudra donc envisager la présence des deux lignes.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral propose, à l'unanimité, de soumettre au Comité Directeur des 24 et 25 Octobre 2008 pour adoption, les mesures suivantes (mise en application : Septembre 2010) :

- faire tracer 2 lignes : 6m25 (en pointillé) et 6m75 (pleine)
- pour les nouvelles salles : 6m25 (en pointillé) et 6m75 (ligne pleine) et la zone restrictive (raquette) devient un rectangulaire.

6. Projet Zone de Développement (Marseille, Meurthe et Moselle, Moselle, Bas Rhin).

Yvan MAININI explique qu'il s'agit d'un projet de développement des quartiers de Marseille, avec des projets de couverture des terrains de plein air et d'une compétition importante de début de saison.

Il informe qu'il a participé à une réunion des présidents des Comités Départementaux de Lorraine et du Président de la Ligue de Lorraine.

7. Dossier Emplois : pérennisation des emplois STAPS en continuité avec l'Opération Solidarité.

Yvan MAININI rappelle qu'une réserve financière a été acceptée lors de l'Assemblée Générale de Deauville, sur l'excédent réalisé pour être affectée sur les emplois STAPS (18 emplois occupés à ce jour). Certains ont pérennisé les emplois, 5 au total, il en reste donc 13 (dont 2 FFBB). Sur les 11 clubs qui restent, 3 peuvent être aidés (Champagne Ardenne : 4000 €, Limousin : 6000 € et Ariège : 4000 €) les autres départements doivent affiner leurs dossiers.

8. Mise en œuvre d'une étude suite aux propos du Président à l'AG de Deauville.

Yvan MAININI : lors de son propos à l'Assemblée Générale de Deauville, il a émit l'idée de construction d'un projet pour le sport de demain, avec des Ligues "tests", et expose le document distribué aux membres.

Une discussion s'engage.

Frédéric JUGNET : il est indispensable de bien définir le "pourquoi" de notre volonté d'écoute, en résumé, bien définir la commande.

Françoise AMIAUD : attention au délai très court de ce type d'enquête. Il faut aussi penser aux risques de faire des économies d'enquête.

Philippe RESTOUT : quelle est l'évolution de la société ? Que faisons-nous ?

Frédéric JUGNET : quelles sont les prérogatives de la Fédération ?

Jean-Marc JEHANNO pense que le loisir doit être pris en considération.

Yvan MAININI : le loisir n'est pas dans les attributions de la Fédération. On a voulu faire un moment, et finalement on a accompagné.

Frédéric JUGNET : il lui semble important d'être d'abord en accord sur les prérogatives de la FFBB dans son plus haut niveau de gestion.

Une enquête préalable sur 4 lignes minimum va être mise en place par Thierry BALESTRIERE et Alain GAROS.

9. Ligue Féminine de Basket

- *Etude du cas Sarah Michel et application article 507-4.*

Jean-Pierre SIUTAT expose le cas de Sarah MICHEL : la joueuse a été sélectionnée en Equipe de France des 20 ans et moins. Sa blessure a été constatée lors de son arrivée en sélection nationale et elle a immédiatement été prise en charge par le staff médical. La joueuse a pu reprendre la compétition avant d'être de nouveau arrêtée pour aggravation de la blessure. Elle a participé à la ½ finale, puis à la finale de la compétition avec l'Equipe de France. A son retour au club d'Arras, elle a été arrêtée par le médecin du club, pour un arrêt de travail qui court du 24 Juillet au 10 Octobre 2008 (donc après la 4^{ème} journée de championnat de LFB). Le club d'Arras demande donc la mise en application de l'Article 507.4.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral accepte la mise en application de l'article 507.4 pour la joueuse Sarah MICHEL, à l'unanimité, jusqu'à la limite Du premier arrêt de travail.

Un avis sera demandé à Jean-Yves GUINCESTRE, président de la COMED, sur ce dossier.

10. Commission de Surveillance des Opérations Electorales – Assemblée Générale Elective du 13 Décembre 2008.

Le Bureau Fédéral souhaite que le logiciel qui sera utilisé pour le vote de l'Assemblée Générale Elective du 13 Décembre 2008 soit testé lors de la prochaine réunion du 10 Octobre 2008.

Rappel : la Commission de Surveillance des Opérations Electorales a été mise en place au Comité Directeur du 17 Mai 2008.

11. Proposition de Conciliation : CSP LIMOGES.

Frédéric JUGNET rappelle les faits : Le club requérant conteste la décision de la Commission Fédérale Juridique Section Discipline, en date du 6 Juin 2008, infligeant à son Président ainsi qu'à Messieurs Cyrille PASTIER, Franck PEYROT, Thierry MAUCOURANT, Patrick BREGGION, Christophe GENET, membres de cette association, une suspension de licence pour une durée de six mois dont trois mois avec sursis.

Lors de l'étude du dossier, le conciliateur remet en cause la qualité de l'argumentaire.

Il propose à la FFBB de rapporter la décision contestée et de mettre immédiatement un terme aux sanctions qu'elle prononce.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition du conciliateur (2 abstentions),

12. Appel à candidature pour l'organisation du TIL.

Information du lancement d'un appel à candidature pour l'organisation du TIL et invitation de Jacqueline PALIN au prochain Bureau Fédéral du 10 octobre 2008 pour présenter les nouveaux cahiers des charges des TIC / TIL / TIZ

13. Questions diverses.

Information sur les Contrôles Antidopage :

- saison 2004/2005 : 350 contrôles, 7 positifs
- saison 2005/2006 : 279 contrôles, 7 positifs
- saison 2006/2007 : 330 contrôles, 7 positifs
- saison 2007/2008 : 506 contrôles, 21 positifs (dont 12 au cannabis).

Dossiers Toulouse : TMB / TCMS :

Une décision a été prise : le TBC sera Masculin et le TMB sera Féminin.

Le Bureau Fédéral a reçu une demande provenant du "Collectif" des filles seniors (NF2) et des joueuses cadettes issues du TBC/TBO de faire un transfert des droits sportifs au profit du club de Blagnac.

Le Bureau Fédéral confirme la décision antérieure.

Situation de la Ligue de Martinique :

La situation financière de la Ligue Régionale de Martinique ne s'est pas arrangée. Jean-Marc JEHANNO est chargé de se renseigner sur la situation réelle de la Ligue.

Serge GERARD :

- expose la situation financière délicate de la LFB, avec 7 clubs en situation négative.
- Il est inquiet de n'avoir reçu aucun document de la part du club de Strasbourg.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Vendredi 10 Octobre 2008, à Paris.